

RENAULT RETAIL GROUP

Réseau Commercial



Courriel: cgtrenault@gmail.com

Réagir, Revendiquer, Gagner !

Compte-rendu de la deuxième négociation de l'accord intéressement du 22 juillet 2020 (Skype)

Pour cette deuxième réunion la direction est revenue avec quelques propositions suite à nos échanges lors de la première négociation.

Concrètement la direction souhaite mettre en place le calcul de l'intéressement avec des variables « d'ajustement » très aléatoires, qui lui permettront de générer un intéressement à 0! Finalement le projet d'accord proposé sera pour l'année 2020 uniquement. Ce qui impliquera une nouvelle négociation l'année prochaine.

Voici le détail des indicateurs proposés lors de la réunion :

Profitabilité:

Avec un poids max de 50%.

Résultat de la MOP consolidée France 31 décembre 2020.

3 Paliers à 30%, 40%, 50%

Des « re-prévisions » non définies pour le moment ! Idem pour les objectifs 2020 !!

Performance commerciale des activités :

- Performance commerciale volume VN max à 13%

3 paliers à 8%, 10,5%, 13%.

(Objectif minimum à 166 677, 170 000, 173 300)

- Ca atelier + MPR 14%

3 paliers à 9%, 11,5%, 14%)

(Objectif minimum à 1 024 456 K€, 1 039 823K€, 1052 834K€.)

- Performance VO 13%

Volume VO (VOP+VOM)

3 paliers à 8%, 10,5%, 13%.

(Objectif activité VO mini à 134 258, 136 800, 139 360.)

Ces critères sur le précèdent accord avait été atteints uniquement sur le Volume VN (encore faut-il savoir quelles sont les bases..) où nous avions atteint 1 palier.

Tous les autres critères sont restés en deçà des objectifs imposés par la direction.



Sécurité HSE: 10%

Taux FR2

Paliers mini 3%, +X% et 10%.

Le précédent accord a confirmé nos craintes et les objectifs n'ont pas été atteints.

Ce critère comme évoqué lors la précédente négociation est contre-productif et ne fait qu'aggraver la situation sociale de tous les salariés.

La CGT ne monnayera pas la santé des salariés!

Pour ce qui est des simulations, aucune ne tient compte de la réalité du terrain et elles ne sont pas adaptées aux résultats actuels.

La raison est simple : nous sommes en perpétuel rapprovisionnements du budget depuis le confinement.

Pour la délégation CGT

Le choix de persister sur le maintien du critère HSE est contreproductif et ne résoudra en rien les problématiques de sécurité au travail et de maladie des salariés. Il dégrade même nos conditions de travail.

LA SANTE DES SALARIES NE SE MONNAYE PAS !!!

La CGT considère que le critère HSE doit être retiré.

Les critères non chiffrés ne rassurent pas non plus sur l'obtention des indicateurs ! Les simulations présentées ne permettent pas d'avoir le recul nécessaire puisqu'elles ne tiennent pas compte de la réalité des résultats de RRG.

Prochaine rencontre avec la direction la direction le mardi 28 Juillet matin.



